

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XIII^e Volume.
N^o 14. — Février 1890.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnessse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 4 heures 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole des Frères.

SENLIS
IMPRIMERIE ERNEST PAYEN
9-11, place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

1890

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vatry. — M^{me} Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Verneis. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruvet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seilliére. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seilliére. — M. Morel.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, *vice-président*.
M. Cossin, *secrétaire*.
M. Jassemin, *secrétaire-général*.
M. Dubarle, *jardinier-professeur*.
M. Macret, *secrétaire-général*.

BUREAU GÉNÉRAL

Président..... MM. Thirion.
Vice-Présidents..... Brochon, Morel et Vantroys.
Secrétaire-Général..... Delamotte.
Secrétaire-Général-Adjoint..... Lebrasseur.
Secrétaire..... Legras.
Trésorier..... Choquet (Jules).
Trésorier-Adjoint..... Noché.
Bibliothécaire-Archiviste... Deslandes père.
Conservateur du Matériel... Tirlet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Sylvain Berger, Bordier, Delmont, Ferraud, Fossiez, Pecquet, Simon Compiègne, Tassin, Vaudier, Testard, Deslandes fils, Denizot.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

CREPY-EN-VALOIS. — *Président* : M. Chopinet. *Vice-Président* : M. Clair. *Secrétaire* : M. Francolin. *V. Secr.* : M. Mathiou. *Trésorier* : M. Legros. *Délégué* : M. Punant.

LA CHAPELLE-EN-SERVAL. — *Président* : M. Baudot. *Vice-Prés.* : M. Vivier. *Secrétaire* : M. Rauscher. *V.-Secr.* : M. Dubray. *Trésorier* : M. Huss. *Délégué* : M. Cendrier.

NANTEUIL-LE-HAUDOUIN. — *Président* : M. Valadon. *V.-Prés.* : MM. Hardy et Darragon. *Secrétaire* : M. Lebeau. *Vice-Secrétaire* : M. Délio. *Trésorier* : M. Lefèvre. *Délégués* : MM. Garnotel et Tassard.

PONT-SAINTE-MAXENCE. — *Président* : M. Renault. *Vice Présid.* : M. Payen. *Secrétaire* : M. Gaillardin. *V.-Sec.* : M. Lemercier. *Trésorier* : M. Jaunet. *Délégué* : M. Lefebvre.

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE

FONDÉE EN 1751

ERNEST PAYEN

IMPRIMEUR BREVETÉ

9-11, Place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

SENLIS

Ouvrages de Ville et d'Administration.

Affiches de toutes grandeurs, en noir et en couleurs

Labeurs. — Prix-Courants. — Catalogues.

Avis d'Expédition, de Traite, de Règlement.

Factures. — Relevés de Comptes. — Têtes de Lettres.

Prospectus. — Circulaires.

Billets à ordre. — Mandats. — Chèques. — Reçus. — Bordereaux.

Cartes d'Adresse. — Cartes d'Envoi.

Billets de Naissance. — Lettres de Mariage et de Décès.

Actions. — Obligations.

Diplômes.

Plans. — Fac-Simile. — Musique. — Marmots.

Cartes de Visite.

Registres imprimés, réglés, foliotés et perforés.

Imprimés pour Tirs à l'Arbalète, Tirs à l'Arc, Tirs au Fusil et au Pistolet.

AFFICHES DE FÊTES — BILLETS DE LOTERIE

LETTRES DE DÉCÈS EN UNE HEURE

FOURNITURES DE BUREAUX

SHAS



000000 047555



Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis

Notice : 9582

4755

Imprimerie Administrative et Commerciale

FONDÉE EN 1754

Ernest Payen

IMPRIMEUR BREVETÉ

9-11, place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

SEN LIS

ELLIE

LIBRAIRIE

PAPETERIE

ARTICLES DE BUREAUX

LIVRES D'ÉCRITES

DE VISITES
— Prix Modérés. —
— Livraison Rapide. —

CARTES
— Livraison Rapide. —

**SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SEN LIS**

QUINZIÈME EXPOSITION

DE

LÉGUMES, FRUITS, FLEURS COUPÉES, PLANTES EN POTS,
DE SERRE CHAUDE OU TEMPÉRÉE,
D'ORANGERIE ET DE PLEINE TERRE, D'INSTRUMENTS NOUVEAUX
OU PERFECTIONNÉS UTILES A L'HORTICULTURE
QUI AURA LIEU A CRÉPY-EN-VALOIS
dans la seconde quinzaine de juillet.

Extraits du Règlement.

1° Les Horticulteurs et Amateurs, faisant ou non partie de la Société, sont invités à prendre part à l'Exposition qui aura lieu à Crépy-en-Valois, dans le courant du mois de juillet prochain ;

2° Des médailles d'or, de vermeil et d'argent seront mises à la disposition du Jury.

La date précise et le Règlement complet de l'Exposition seront publiés dans un prochain Bulletin.

Approuvé en assemblée générale :

Le Président de la Commission :

LEGROS, de Crépy-en-Valois.

Les Membres de la Commission,

MATHIOU, CLUET, PUNANT, FRANCOLIN,

FASQUELLE, GODART (Auguste), BÉRY.

Vu et approuvé :

Le Président de la Société,

THIRION.

Le Secrétaire général,

G. DELAMOTTE.

XIII^e VOLUME. — N^o 14. — FÉVRIER 1890.

ERRATUM

Parmi les Membres admis le 5 janvier 1890, lire : M. BOHN, *jardinier paysagiste.*

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 2 FÉVRIER 1890.

PRÉSIDENCE DE M. THIRION, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

Sont admis à l'unanimité comme Membres de la Société :

MM. AUBERT (Charles), garçon jardinier, chez M. Pichon,
à Villers-Saint-Paul.

HEC, jardinier, chez M. Guérard, à Senlis.

SAVARY, avoué, à Senlis.

Sont présentés :

MM. DAUSSY, propriétaire à Senlis.

FORESTIER, jardinier à Plailly.

LÉVÊQUE (Gaston), jardinier à La Chapelle-en-Serval.

MEUNIER (Alexandre), id. id.

M. le Président fait part à l'assemblée de la perte qu'elle vient de faire par le décès de deux de ses membres dévoués, MM. Fontaine et Punant, et adresse à la famille de nos deux anciens sociétaires les compliments de condoléance de la Société.

Sur le rapport de M. Lebrasseur, les décisions prises par le Conseil d'administration sont adoptées.

Sont déposés sur le bureau :

1° Le procès-verbal de la Section de La Chapelle-en-Serval ;

2° Un article du *Petit Journal*, sur la culture sous verres ;

3° Une brochure sur les serres et le matériel d'horticulture au Champ-de-Mars, par M. Joly ;

4° Divers catalogues.

M. le Président donne communication de différents articles de Bulletins de Sociétés correspondantes.

Au cours de cette lecture, M. Fossiez déclare qu'il détruit très facilement les courtillières avec du tourteau de graines oléagineuses.

Quelques membres ayant présenté des objections sur le rapport de M. Marc sur les raisins de table, M. le Professeur est chargé d'expérimenter cette nouvelle culture de la vigne.

M. Lozet continue ses conférences sur l'anatomie végétale.

Après le tirage de la loterie, la séance est levée à quatre heures et demie.

Apports en séance :

M. BERGER : Un lot de Cyclamens nouveaux. — *Mention très honorable.*

M. DUDRUMET, chez M. de Waru : Un lot Cyclamens, Primevères et Epyphillum. — *Mention honorable.*

M. PECQUET : Cinéraires et Primevères en fleurs coupées. — *Mention honorable.*

Section de Crépy-en-Valois.

SÉANCE DU 9 FÉVRIER 1890.

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Chopinet.

Sont présents : MM. Chopinet, Mathiou, Choron, Fasquelle,

Cluet, Garnotel, Béry, Lemoine, Courson, Frénot, Vimeux et Francolin.

M. le Président exprime les regrets que cause la mort de M. Punant, membre sociétaire, et délégué de la Section de Crépy. L'assemblée s'associe à ses paroles et décide qu'il sera procédé au remplacement de M. Punant, tant comme délégué que comme membre de la commission chargée d'organiser l'Exposition.

La parole est ensuite donnée à M. Lozet, qui fait une leçon des plus intéressantes sur la classification végétale et sur la composition des fleurs et des fruits.

Apport de M. Courson.

A la fin de la séance, la commission permanente a statué sur l'apport de M. Courson, jardinier chez M. Fournier, à Trumilly. Cet apport était composé de :

Une betterave rouge à salade ;

Un lot oignons jaune-pâle des Vertus ;

Un lot de pommes de terre chardon rouge ;

Un lot de mâche comprenant trois variétés : *mâche régente*, *mâche verte d'Italie* et *mâche verte à feuilles rondes*.

La Société propose d'accorder à M. Courson une *mention honorable*.

Ces légumes ont été offerts par M. Courson et ont permis d'organiser une tombo'a au profit des membres présents.

Section de Nanteuil-le-Haudouin.

SÉANCE DU 30 JANVIER 1890. — PRÉSIDENTE DE M. VALADON.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la séance du 10 décembre est adopté.

Les objets suivants sont déposés sur le Bureau :

Poireaux, Choux Milan, Choux de Vaugirard, Radis gris,

Mâches (trois variétés), Laitue, Scorsonères, Pissenlits, formant un lot auquel il est attribué une *mention honorable*.

Ce lot est réclamé par M. CHARLES, jardinier chez M. Valadon, à Nanteuil.

CARNET DU JEUNE HORTICULTEUR

Culture et fécondation des plantes d'ornement.

PRIMEVÈRES

Nous aimons tous ces gracieuses fleurs, à corolles frangées, striées, ponctuées, marbrées ; aux coloris riches et variés : blanc pur, rose glacé, mauve frais, violet tendre, rouge vif, etc., qui charment en cette saison nos yeux, et ajoutent encore à la jouissance de la vue celle de nous pénétrer d'un parfum des plus agréables. Ne vous semble-t-il pas, cher lecteur, qu'un souffle du printemps saisit nos sens, quand nous allons leur faire visite sous le vitrage qui les abrite, ou lorsque nous les admirons dans une jardinière suspendue ou placée devant la fenêtre d'un salon ? Ne vous est-il pas arrivé de vous dire à vous-même : Que ces premières fleurs sont jolies ! Quel dommage de ne pouvoir en récolter la graine ! C'est si difficile ; j'en ai tant de fois mis de côté dans ce but, sans jamais avoir obtenu de résultat, que j'y renonce désormais, concluant *a parte* que les graines de ces plantes ne peuvent venir dans la région.

Eh bien ! ami lecteur, cette conclusion n'est pas la bonne. Vous pourrez, à l'aide de procédés que j'indiquerai plus haut, faire produire de belles et bonnes graines aux primevères que vous cultiverez, et que vous jugerez dignes d'être conservées dans vos cultures.

De la manière de les cultiver, je vous dirai peu de chose ; d'ailleurs, peu de personnes ignorent leur culture ; elle est

des plus simples et des plus faciles. Les semis se font ordinairement de mai à juillet, mais pas plus tard, car, semées après juillet, elles donnent de médiocres résultats. On sème en terre meuble et légère, à mi-ombre, en pépinière, en pots, en terrines ou en caisses, soit à l'air libre, soit sous châssis ou en serre. Quel que soit l'endroit choisi, il faut s'abstenir de trop enterrer la graine, assez capricieuse à lever.

Dès que les plants ont développé quelques feuilles, on les repique un à un dans des petits godets de 7 centimètres, et plus tard, quand le besoin s'en fait sentir, on repote ces jeunes plantes dans des pots plus grands. On peut également repiquer les jeunes plants en pépinière en plein sous châssis, sur une couche sourde ; là ils prennent une belle végétation, et lorsqu'ils sont bien corsés on les repote un à un dans chaque pot ; ou bien on en met trois placés en équerre dans chaque pot ayant de 12 à 14 centimètres de diamètre, on obtient ainsi de fortes potées susceptibles de garnir isolément de beaux vases d'appartements. Ces plantes aiment à être gênées dans les pots pour donner une belle floraison ; repotées dans des pots trop grands, elles ne réussissent pas.

Du terreau de fumier, de la terre de bruyère, de la terre franche sableuse, mélangés par tiers, forment une bonne terre pour cultiver des primevères.

Pendant l'hiver, ces plantes s'accommodent à merveille de châssis, abrités des grands froids, avec des réchauds, du fumier et des paillassons ; elles se plaisent également sur les tablettes d'une serre tempérée, tout près du verre. C'est en cet endroit ou dans un jardin d'hiver, qu'elles font le plus d'effet, ou du moins c'est là qu'on peut en jouir davantage sans les voir souffrir.

Suivant l'époque à laquelle le semis a été fait, elles commencent à fleurir de novembre en mars. C'est aussi lorsqu'elles sont en fleurs que commencent les soins particuliers qui doivent leur faire produire des graines et que je vais maintenant vous indiquer.

Faisons d'abord ensemble de très près et avec beaucoup d'attention l'examen de ces charmantes fleurs, nous imiterons en cela un physiologiste anglais, Ch. Darwin, et, comme lui, nous verrons bientôt que ces fleurs présentent deux formes différentes, par la longueur de leurs pistils et par la position de leurs étamines, qui sont toujours au nombre de cinq. Nous verrons aussi que dans l'une des formes en question, le stigmate, organe femelle, reste enfermé dans le tube de la corolle, et les étamines arrivent à fleur de la corolle. Dans l'autre forme, c'est au contraire les étamines qui sont enfermées dans le tube de la corolle et c'est le stigmate qui fait saillie, supporté par un long style.

Les amateurs de primevères auricules, ou oreilles d'ours, nomment paillette la fleur dont les étamines sont saillantes ; lorsqu'au contraire, c'est le stigmate qui est saillant, la fleur est dite clouée ; et enfin, la fleur dont les étamines affleurent l'extrémité supérieure du tube de la corolle et dont le stigmate est inclus, se nomme œil. C'est bien tout ce que nous pouvons remarquer dans les fleurs de primevères ; mais, si nous suivons un moment les ingénieuses observations de M. Darwin, nous en apprendrons bien davantage.

Ce savant ayant reconnu que, dans la plupart des générations de primevères, il y avait à peu près moitié des plantes à fleurs clouées et moitié des plantes à fleurs œillées, il voulut en savoir la cause, et, d'après ses recherches, il résulte que les primevères longuement stylées ont un pistil beaucoup plus long, avec un stigmate globuleux et beaucoup plus rugueux, situé bien au-dessus des étamines ; celles-ci sont courtes, les grains de pollen moins gros et de forme oblongue, la moitié supérieure du tube de la corolle est plus renflée, le nombre des grains produits est relativement faible. Les primevères à court style ont un pistil court dont la longueur est moitié de celle du tube de la corolle, avec un stigmate lisse aplati et placé au-dessus des anthères ; les étamines sont allongées ; les grains de pollen sont sphériques

et plus gros ; le tube de la corolle conserve son même diamètre jusqu'à son extrémité supérieure ; le nombre des graines produites est relativement plus élevé.

Après avoir examiné un grand nombre de fleurs, quoique la forme du stigmate et la longueur du pistil soient variables, surtout dans la forme à court style, je n'ai jamais vu, dit M. Darwin, aucune transition graduelle entre ces deux formes ; il n'y a donc jamais le moindre doute relativement à la forme sous laquelle on doit classer la plante, car jamais on n'a rencontré les deux formes sur la même plante.

M. Darwin, poursuivant plus loin ses observations sur le plus ou moins de fertilité des primevères, parmi les formes citées plus haut, eut l'idée de les isoler au moyen d'une gaze et de mettre ainsi les ombelles fleuries à l'abri des insectes qui pouvaient venir troubler ses expériences ; il obtint ce curieux résultat, qu'un nombre de plantes à court style munies ensemble de 27 ombelles de fleurs ne produisirent que 50 graines, et 18 plantes à long style, pourvues de 74 ombelles, n'en donnèrent pas une. D'autres plantes abritées dans la serre furent également stériles.

Une des plus intéressantes expériences, concernant les primevères, que fit M. Darwin, c'est d'avoir fécondé artificiellement d'un côté les plantes à court style par leur propre pollen, celles à long style également par leur propre pollen, puis d'un autre côté, celles à court style par le pollen de celles à long style et vice-versa. Ce qu'il a nommé fécondation homomorphe dans le premier cas, et fécondation hétéromorphe dans le second cas. Toutefois, dans les fécondations homomorphes, il a de plus pris le soin de prendre le pollen sur une fleur différente de celle qui était destinée à le recevoir. Or, les résultats de fécondations entre plantes dissimilaires ont toujours montré plus de fertilité que les autres, et cela dans la proportion de 64 à 40 pour les primevères de Chine, et de 34 à 33 pour les primevères des jardins à grandes fleurs.

Ce très bref résumé des recherches de M. Darwin, qu'il fit à plusieurs points de vue, mais que je n'ai envisagé ici qu'au point de vue de la production des graines, démontre bien que pour obtenir des graines de primevères il faut les féconder artificiellement de la façon suivante : 1° prendre le pollen des étamines qui se trouvent incluses dans le tube de la corolle, pour féconder, dans une autre fleur, le stigmate se trouvant également inclus dans le tube de la corolle ; 2° prendre le pollen des étamines saillantes ou affleurant le sommet supérieur du tube pour féconder les stigmates situés dans la même position dans une autre fleur. Là est tout le mystère ; et si vous vous donnez la peine de faire ces petites opérations, bientôt après avoir, comme d'habitude, mis de côté vos plus beaux porte-graines, vous verrez leurs ovaires grossir et produire de robustes capsules de graines.

M. Darwin était tellement convaincu que ces unions hétéromorphes, c'est-à-dire ces croisements d'organes sexuels d'une fleur à l'autre, étaient nécessaires, qu'il conclut que le pollen d'une primevère à court ou à long style est toujours préférable pour féconder un stigmate de forme opposée.

L'opération de ces croisements est simple à faire ; cependant elle demande une certaine dextérité de mains. Certes, des doigts légers et fluets se tireront mieux d'embarras que de grosses mains rudes ; néanmoins, je ne veux pas dire par là que ces mains rudoyées par le travail soient moins habiles que d'autres. Au contraire, je suis sûr que si elles essayaient de faire exactement les opérations qui vont suivre, nul doute qu'elles ne réussissent aussi.

J'ai dit au début de ce travail que les fleurs des primevères avaient cinq étamines ; ces étamines sont parfois insérées à la base intérieure du tube de la corolle, mais parfois aussi soudées à son sommet.

On a pu remarquer au cours de ces descriptions que le pistil est tantôt enfermé dans le tube de la corolle et recouvert par les étamines, et tantôt saillant et dépassant beaucoup

les étamines. Ces deux dispositions des organes sexuels rendent les opérations de fécondations également différentes. Ainsi, si l'on opère sur des fleurs à stigmates saillants, rien n'est plus facile que de les imprégner de pollen, sans même s'occuper d'enlever leurs propres anthères; mais si l'on opère sur des fleurs dont le pistil est caché dans le tube de la corolle et que les étamines soient saillantes, on agit autrement. On commence d'abord par enlever les anthères le plus tôt possible, c'est-à-dire avant l'épanouissement des fleurs; on y arrive en pratiquant avec la pointe du canif ou d'une aiguille une incision dans toute la longueur du tube, de façon à pouvoir enlever les anthères. Une fois cette opération faite, on attend deux ou trois jours pour poser le pollen qu'on aura choisi sur le stigmate resté seul dans la fleur, et tout est terminé.

C'est en exécutant bien exactement ce qui vient d'être dit que vous pourrez, ami lecteur, récolter les graines de primevères pour conserver les belles races, lorsqu'il vous arrive le plaisir de les rencontrer parmi les graines que vous semez chaque année.

Mais désormais gardez-vous de dire que les primevères ne donnent pas de graines dans nos pays. Appliquez ces procédés de fécondations, vous vous éviterez des déceptions: d'abord, celle que les graines ne lèvent pas; puis celle qu'elles lèvent trop bien, comme le font souvent les espèces et variétés communes, mais qui, à coup sûr, ne peuvent vous flatter autant que les magnifiques variétés que vous avez par hasard rencontrées dans vos achats de graines.

CHARLES LOZET.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

La destruction du puceron lanigère. — Les agriculteurs de Normandie savent quels dégâts causent aux pommiers le

puceron lanigère. C'est en hiver qu'il convient de s'attaquer à cet insecte, à ce moment les pommiers sont nus, ce qui permet d'y voir très aisément les crevasses et les exostoses, qui sont les véritables repaires des pucerons. On peut également reconnaître la place où des agglomérations de ces insectes sont cachées sous les vieilles écorces.

Le *Bulletin d'insectologie agricole* conseille de badigeonner les crevasses et les exostoses avec un mélange d'eau (100 grammes), de benzine (50 grammes) et de colle de Flandre (10 grammes).

Cette opération devra s'étendre un peu au-delà du pourtour des nodosités. Le pinceau chargé de la liqueur devra également passer dans toutes les crevasses ainsi que sous les vieilles écorces qui peuvent exister sur les vieux pommiers; mais il faudra bien se garder de toucher aux bourgeons.

Cette opération terminée, on se servira d'un mélange de goudron minéral (100 grammes) et de benzine (15 grammes). La benzine agit à la fois pour donner plus de fluidité au goudron et aussi pour exercer une action toxique. Ce dernier mélange, dont le prix est très modique, ne devra être appliqué qu'aux exostoses seulement. De cette façon, on ne nuit pas du tout à l'arbre, tandis qu'on le ferait périr si on l'enduisait un peu trop de cette substance.

On pourra remplacer dans les deux mélanges précédents, la benzine par le pétrole, l'essence minérale, le sulfure de carbone ou l'essence de térébenthine.

Si l'on rencontre des tumeurs ou des fissures au pied de l'arbre vers le collet, elles devront subir le même traitement.

C'est ainsi qu'on parviendra à se débarrasser de ce maudit puceron. Si par hasard quelque crevasse avait été oubliée, il sera bon de surveiller les pommiers au printemps, de fin avril à fin mai, c'est-à-dire à l'époque où les colonies de pucerons deviennent visibles; on les badigeonnera avec l'émulsion, mais sans goudron.

Il faut autant que possible opérer par un temps sec, car les pluies laveraient le badigeonnage et l'empêcheraient d'agir.

Cette opération est un peu minutieuse, mais les agriculteurs ont du temps à eux pendant l'hiver et le résultat obtenu en vaut la peine.

* *

Confiture de cassis. — Bien que l'on ne soit pas encore sur le point de songer à confectionner les confitures, dans la crainte d'oublier au moment opportun, nous nous empressons de recommander aux ménagères de ne plus laisser perdre les fruits du *Groseillier-Cassis*, car nous venons, à l'instant, de savourer d'excellentes confitures de ce fruit; outre leur belle couleur carmin vif, le goût tout particulier du Cassis s'y retrouve agréablement; on les fait absolument comme celles de Groseilles ordinaires. Nous les recommandons aux gourmets. (*Journal de vulgarisation de l'horticulture*).

* *

Remarques sur les taupes. — Tout n'a pas été dit sur les taupes, et voici une intéressante remarque que M. Marot, de la Charente-Inférieure, communique à la *Gazette du Village* :

« J'ai, dit-il, un jardinnet, que je fume beaucoup, de 2 ares, et entièrement entouré d'eau, où les courtillières me dévastaient chaque année les 3/4 de mes plants et semis, tels que choux, salades, haricots, asperges.

« Cette année, une ou plusieurs taupes s'y sont introduites je ne sais comment. Par manque de temps je les ai tolérées, bien que je visse de mauvais œil d'énormes taupinières dans mes légumes.

« Bien m'en a pris, car j'ai pu constater avec étonnement par la suite, que les courtillières ne me faisaient plus de ravages comme d'habitude. J'ai donc la conviction que les taupes n'y étaient venues que pour leur faire la chasse ainsi qu'aux vers blancs. Aussi, j'ai eu cette année quantité de légumes magnifiques, grâce à mes nouveaux hôtes que je me donnerai bien garde de chasser malgré leurs taupinières.

Leçons d'Horticulture.

MARS 1890.

1° *Anatomie végétale, résumé des organes des végétaux ligneux.*

2° *Première leçon de physiologie végétale, germination, nutrition.*

3° *Définition et utilité de la taille des arbres fruitiers,*

<i>Senlis :</i>	Dimanche 2, à 1 heure, au Jardin de la Société.
<i>Chantilly :</i>	Jeudi 6, à 10 heures, chez M. Denizot.
<i>Crépy :</i>	Dimanche 9, à 2 heures de l'après-midi, à l'Ecole communale des Garçons.
<i>Barberie :</i>	Jeudi 13, à 10 heures, à la Mairie.
<i>Rully :</i>	Jeudi 13, à 2 heures, à la Mairie.
<i>La Chapelle :</i>	Dimanche 16, à 2 heures de l'après-midi, chez M. Baudet, président.
<i>Ermenonville :</i>	Jeudi 20, à 2 heures, à la Mairie.
<i>Verneuil :</i>	Dimanche 23, à 10 heures et demie, à la Mairie.
<i>Pont-Ste-Maxence :</i>	Dimanche 23, à 2 heures et demie, à la Mairie.
<i>Gouvieux :</i>	Jeudi 27, à 2 heures, à la Mairie.
<i>Nanteuil :</i>	Dimanche 30, à 2 heures, à la Mairie.

Le Professeur se tiendra à la disposition des personnes présentes pour leur donner les renseignements qu'elles croiraient devoir lui demander.

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 4^{er} janvier 1885, M. Payen est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les *Sociétaires seuls* continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

1 fois	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	40	»»
3 fois de suite. . .	6	»»		12 fois de suite. . .	48 fr.

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente.

La Société vient de décider que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Les dits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société vient d'affecter une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les notaires et avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. DESLANDES, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.